

CÉLINE ÉPISTOLIER

*Actes du XIe Colloque international
Louis-Ferdinand Céline*

AMSTERDAM

5-7 JUILLET 1996

Sonia ANTON

PARIS

La facture stylistique des lettres à Joseph Garcin Analyse d'un corpus épistolaire contemporain de la rédaction de *Voyage au bout de la nuit* et de *Mort à crédit*

L'apport des lettres à Joseph Garcin dans la compréhension de l'œuvre romanesque de Céline n'est plus à démontrer. Ces vingt-huit lettres, publiées en 1987 par la Librairie Monnier¹, forment en effet un corpus homogène qui nous renseigne sur la création des deux premiers romans ainsi que sur l'imaginaire de l'écrivain. Céline fournit en effet à son correspondant un certain nombre d'informations sur la conception de *Voyage* et de *Mort à crédit*, et aborde des thèmes (l'horreur de la première guerre, l'obsession de la mort, la violence et l'inconscience de ses contemporains...) qui hanteront désormais toutes ses œuvres.

La facture stylistique de ces lettres n'a en revanche pas encore fait l'objet de l'attention qu'elle mérite. Un constat s'impose en effet à la lecture de ces textes, celle de la présence – certes encore discrète et disséminée – d'une écriture identifiable. Nous commençons dans ces lettres à reconnaître l'écrivain Céline. Mon propos est donc d'analyser précisément les caractéristiques stylistiques qui confèrent à ce corpus ce « ton » particulier.

Cette étude s'orientera dans deux directions. Il s'agira tout d'abord d'étudier ce corpus à la lumière de l'ensemble de la production épistolaire célinienne. Si ces lettres méritent une analyse, c'est en effet qu'elles se distinguent fondamentalement des lettres du jeune Destouches, encore rédigées dans un style très conventionnel (je pense par exemple aux lettres d'Afrique, aux lettres à la SDN ou à Albert Milon). Nous assistons sans doute ici à la naissance de l'épistolier (naturellement contemporaine de celle de l'écrivain) ; s'il y a « naissance », c'est également que ces lettres sont loin d'avoir atteint le degré d'aboutissement stylistique des lettres d'exil (celles à Albert Paraz, notamment). Nous serons également amenés à les comparer à d'autres lettres de la même époque (celles à Erika Irrgang ou à Elie Faure, par exemple), avec lesquelles elles présentent de fortes similitudes.

Par ailleurs et surtout, il s'agira de mettre ces lettres en parallèle avec la production romanesque. Dans la facture stylistique, celles-ci entretiennent en effet un lien, discret mais bien réel, avec *Voyage* et *Mort à crédit*. Une analyse syntaxique et lexicale devrait permettre de définir et de préciser les caractéristiques qui fondent cette ressemblance, qui créent ces échos. Une telle étude exige naturellement une certaine prudence, eu égard aux différences de statut qui distinguent les deux types d'écrits (Céline n'a jamais prétendu faire œuvre de styliste dans ses lettres). Néanmoins, un nombre important de faits linguistiques communs aux lettres à Joseph Garcin et aux deux premiers romans s'imposent avec évidence.



CÉLINE ÉPISTOLIER

*Actes du XIe Colloque international
Louis-Ferdinand Céline*

AMSTERDAM

5-7 JUILLET 1996

Je m'attacherai exclusivement aux vingt-cinq lettres contemporaines de la conception et de la rédaction de ces romans ; la première est datée du 1er septembre [1929] (n°1 dans l'édition Monnier), la dernière du 28 [juin 1936] (n°25). Je ferai porter mon étude sur trois points, que je me contenterai de présenter ici schématiquement (elle s'appuiera sur des exemples précis et rigoureusement analysés dans le cadre d'une communication au colloque. Pour ne pas alourdir cette présentation de notes bibliographiques, j'indiquerai simplement après chaque lettre citée le numéro qui leur est attribué dans l'édition Monnier.

I. Une syntaxe empruntée à l'oral.

Cette perspective d'analyse sera naturellement abordée avec prudence. En effet, si un grand nombre d'effets stylistiques sont liés dans les romans de Céline à la fabrication d'une langue susceptible de reproduire le flux et l'émotion de l'oral, il est plus délicat d'étudier au sein d'une lettre la notion d'oralité. La lettre appartient au domaine du discours et porte intrinsèquement les marques d'une relation dialogique. Dans l'usage des tournures orales, il faudrait être en mesure d'évaluer l'écart qui sépare les lettres de Céline d'une « norme » épistolaire, de dissocier ce qui est propre à l'écrivain de ce qui est commun à toute lettre.

Contentons-nous de faire deux constats qui justifieront, il me semble, le bien-fondé de cet axe de lecture. En premier lieu, les lettres à Joseph Garcin frappent par leur extrême oralité et par la vivacité, l'aspect souvent lapidaire du discours. Ces éléments sont beaucoup moins visibles dans les lettres antérieures à *Voyage* et à *Mort à crédit*, qui respectent davantage les codes de l'écrit et du « bien parlé ». Cet emprunt très important à une syntaxe orale naît donc parallèlement à la rédaction des deux romans. Par ailleurs, l'appartenance de la lettre à la sphère du discours et du dialogue nous autorise à postuler que les lettres à Joseph Garcin ont pu reproduire, d'une manière indélébile, des traits syntaxiques oraux qui deviendront effets de style dans les romans. Ces fondements étant posés, il devient pertinent d'étudier certains éléments syntaxiques communs aux deux écrits. Ces lettres frappent tout d'abord par le choix d'une très grande économie syntaxique. C'est sans doute ce qui leur confère cet aspect lapidaire, cette extrême vigueur de ton et de rythme. L'épistolier procède à des ellipses verbales, se livre à des juxtapositions de propositions ou de segments de phrase, là où une langue « écrite » et soutenue exigerait la présence de liens logiques. Les phrases nominales sont employées avec récurrence. Céline segmente ses phrases, reproduit souvent, dans l'organisation de son discours, l'éruption spontanée de sa pensée. Ce sont autant d'éléments qui semblent surgir spontanément sous la plume de l'épistolier et sont employés de manière réfléchie et systématique dans *Voyage* et *Mort à crédit*. Il sera peut-être aussi intéressant de nous interroger sur ce fameux tiret (-) qui figurent dans la totalité de sa correspondance. Dans certaines lettres à Joseph Garcin, ce tiret vient segmenter une phrase comme le feraient des points de suspension dans *Mort à crédit* ou dans les romans qui suivront. Ce tiret peut-il être envisagé, dans certains cas, comme une variante inconsciente des points de suspension ?



CÉLINE ÉPISTOLIER

*Actes du XIe Colloque international
Louis-Ferdinand Céline*

AMSTERDAM

5-7 JUILLET 1996

Nous nous trouvons également en présence d'un certain nombre de distorsions syntaxiques, qui ne sont pas sans rappeler l'écriture romanesque. Au nombre de ces distorsions figurent ce qu'Henri Godard a appelé des « à-peu-près » syntaxiques et sémantiques. Nous les rencontrons dans la construction de certains syntagmes ou dans l'usage des prépositions (« Vous êtes dans la rigolade... » ; lettre n°21). Au même titre que dans les romans, l'usage des prédéterminants est parfois étonnant. Enfin, l'épistolier n'hésite pas à juxtaposer, dans une énumération, des syntagmes de fonction différente.

II. Des effets sentis comme appartenant au style célinien.

Indépendamment de leur oralité et des caractéristiques qui en découlent, ces lettres nous mettent en présence d'un certain nombre d'effets langagiers (liés à la tournure des phrases, au lexique, aux registres de langue...) qui sont immédiatement sentis comme appartenant au style célinien.

Parmi ces effets, nous pouvons signaler la présence récurrente de phrases conclusives, de courtes phrases « chutes » (Christine Sautermeister parle de « phrases rythmiques ») qui viennent clore et parfois résumer un développement. Ces chutes sont parfois nominales ; elles peuvent être assumées par une proposition. Elles confèrent à ces lettres un certain rythme, une « cadence » qui rappellent *Voyage* et *Mort à crédit*. Certaines tournures employées par l'épistolier sont clairement identifiables dans les romans (par exemple : « Vous avez saisi l'essentiel, le reste n'est que fatras de mots sans portée... » ; lettre n°1).

Les lettres à Joseph Garcin abondent également de tournures aphoristiques (qui expriment, qui plus est, une thématique exploitée dans les romans) et ont ce caractère sentencieux qui est parfois celui de *Voyage*. Au même titre que dans son premier roman, l'épistolier use abondamment du présentatif («...j'ai bien perdu mon temps, la jeunesse c'est la futilité. » ; lettre n°4), du verbe falloir (« Il faut jouer, ou se taire une fois pour toutes. » ; lettre n°6), des constructions infinitives (« Mentir et survivre, et pas autre chose, foutre non ! » ; lettre n°18). Il recourt également à ce vocabulaire abstrait et brumeux (« les choses », « l'importance des choses », « l'essentiel »...) qui imprègne toutes ses lettres à cette époque (« L'important c'est de se placer dans l'intimité des choses. » ; lettre n°18).

Ces lettres créent également sur le lecteur un certain nombre d'effets de surprise, liés à la juxtaposition de termes appartenant à des registres différents (« ...cette humanité du derrière me chaut me console. » ; lettre n°12).

Elles sont en outre parfois porteuses d'une certaine violence verbale. Il faut en effet souligner la naissance d'une rhétorique injurieuse ou pour le moins d'une langue destinée à exprimer des critiques virulentes (elles sont ici indirectes, l'épistolier s'attaque à des tiers absents ou à des réalités de son époque) ; cette rhétorique rappelle *Mort à crédit*, notamment dans le goût pour l'énumération et dans l'emplacement inhabituel des adjectifs (« A côté nos tout traviolos petits calculs sont mesquineries, balivernes » ; lettre n°4).



CÉLINE ÉPISTOLIER

*Actes du XIe Colloque international
Louis-Ferdinand Céline*

AMSTERDAM

5-7 JUILLET 1996

Une place est également à réserver au lexique. L'épistolier utilise en effet certains termes qui imprègnent ses deux romans : « pilons », « vaches » (et ses variantes), « rigolade » (également décliné sous plusieurs formes), un champ lexical de la dégradation (« ...j'ai vu les gens fondre, s'avachir, disparaître engloutis. » ; lettre n°7). La tournure comparative qui use du nombre « trente-six » apparaît dans une lettre (« ...cette intellectualisme creux et sonore comme trente-six tromblons. » ; lettre n°19) ; elle abonde dans *Mort à crédit* et dans les romans qui suivront. Certaines métaphores seront enfin à analyser (« Mais j'ai en moi mille pages de cauchemars en réserve... » ; lettre n°7).

III. La présence du beau langage.

La langue soutenue, voire littéraire trouve naturellement sa place dans les lettres à Joseph Garcin. Le beau langage, que le jeune Destouches affectionnait particulièrement dans ses lettres d'Afrique à Simone Saintu, surgit ici et là et semble être pleinement assumé par l'épistolier.

Néanmoins, Céline n'hésite pas dans ces lettres, au même titre que dans ses romans, à user parfois de ce langage avec distance et ironie (une des lettres en fournira un exemple illustratif). Enfin, il lui arrive aussi de rompre, de distordre certains clichés appartenant à l'art du bien écrire. Ces effets de rupture peuvent s'analyser comme une écriture littéraire et conventionnelle. Ici encore, l'évolution de l'épistolier par rapport à l'apprenti écrivain des lettres d'Afrique est manifeste.

1. L.-F. Céline. *Lettres à Joseph Garcin (1929-1938)* / texte établi et présenté par Pierre Lainé. Paris : Librairie Monnier, 1987.

